



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 mai 2007

Le conseil de la communauté de communes Versailles Grand Parc s'est réuni sous la présidence de Madame Monique LE SAINT (pouvoir de M. Etienne PINTE).

Sont présents :

M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, Mme Martine BOULET (représentante de M. Daniel MERTIAN de MULLER), M. Jean-Jacques LASSERRE, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Gérard DALLIOUX (pouvoir de M Bernard DEBAIN), M. Thierry LEGIRET (pouvoir de M. Gilles PANCHER), M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD, Mme Paule DELMAS (représentant de M. Alain RUBY), M. Serge CHARPENTIER, M. Gérard REILLON, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Jean SLOMIANY (représentant de M. Marc BODIN) M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Claude BANCILHON, M. Gérard MEZZADRI, M. Jean Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés:

M Etienne PINTE, pouvoir à Mme LE SAINT ;
M. Alain RUBY, représenté par Mme Paule DELMAS ;
M. Daniel MERTIAN de MULLER, représenté par Mme Martine BOULET ;
M. Jean-Marc LE RUDULIER ;
M. Marc BODIN, représenté par M. Jean SLOMIANY ;
M. Bernard DEBAIN, pouvoir à M Gérard DALLIOUX ;
M. Edmond GRONDIN ;
M. Gilles PANCHER, pouvoir à M. Thierry LEGIRET ;
M. Alain FONTAINE.

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Patrick CONFETTI

Date de convocation : 26 avril 2007

Date d'affichage de la convocation : 26 avril 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 27

N° de l'ordre du jour :

2007 05 06 : Convention d'objectifs et de moyens entre la communauté de communes Versailles Grand Parc et l'association « Suzanne Michaux »

- M. CONFETTI, rapporteur donne lecture de la délibération.

L'association « Suzanne Michaux » régie par la loi de 1901 et déclarée à la préfecture des Yvelines le 30 janvier 2004, a pour objet de réunir les efforts et les contributions des acteurs économiques et sociaux, pour apporter, localement, une aide efficace aux créateurs d'entreprises, ou d'activités, au cours des phases de conception, de décollage et de développement de leurs projets.

Cet objet se justifie, à la fois :

- par le besoin de développer et d'insérer dans les quartiers, des activités commerciales, artisanales et de service ;
- et par le souci d'offrir aux jeunes des modèles de vie créative et entrepreneuriale et des emplois dans des entreprises nouvelles engendrées dans leur environnement social.

Depuis sa création, l'association a accompagné 208 candidats dont 39 ont donné lieu à une création d'entreprises (13 en 2005 et 17 en 2006). 31 projets sont toujours en cours de suivi. Les domaines d'activités sont essentiellement dans les services à la personne (72) ou aux entreprises (29).

La ville de Versailles a versé en 2005 une subvention exceptionnelle de 20 000 € pour son installation 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles.

Compte tenu de l'intérêt d'un soutien à la création d'entreprise, notamment par des personnes défavorisées, il est proposé d'instaurer le versement d'une prime au résultat de 150 € par entreprise créée sur le territoire de l'intercommunalité, dans la limite d'un budget annuel de 4950 €.

L'association devra justifier de la réalité de l'accompagnement réalisé, sans rétroactivité.

Après avoir entendu le rapporteur,

Le conseil communautaire :

- 1) *Approuve la convention d'objectifs et de moyens entre la communauté de communes de Versailles Grand Parc et l'association Suzanne Michaux ;*
- 2) *Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention précitée ;*
- 3) *Dit que les crédits de dépenses correspondants sont inscrits au budget de la communauté de communes.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

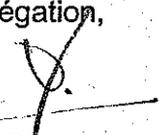
Suffrages exprimés : 30 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,

PPSP 72

29.05.07


Pascal Guéant
Directeur général des services